

Pourquoi les chrétiens professent-ils leur foi ?

Proclamer sa foi en public, dire "Je crois..." est une pratique qui remonte aux premiers temps de l'Église. Mais quel en est le sens ?

- _La proclamation de foi, écrivait le théologien Henri de Lubac, "suppose toujours un acte dont elle rend compte, et qui est l'acte de foi proprement dit. C'est la réponse au Dieu qui m'appelle, mon adhésion au Dieu qui se révèle, mon engagement de retour envers le Dieu qui se donne."

Dès les premiers siècles, l'Église a ainsi considéré la confession de foi – ou profession, c'est-à-dire l'affirmation publique de la foi – comme essentielle. Parce que l'Église elle-même est née de la profession de foi (du latin *profiteor*, je reconnais devant quelqu'un) des disciples, qui ont reconnu le Christ. Pour l'Église, une foi qui ne s'exprimerait pas risquerait au contraire de mourir.

Dans l'Église antique, les chrétiens ont donc élaboré des textes résumant en quelques phrases le contenu de la foi, un moyen simple pour l'enseigner et réfuter les interprétations inexactes. Ces textes ont puisé leur source dans le kérygme (du grec *kêrugma*, proclamation à voix haute), un type de formulations brèves issu directement du témoignage des apôtres, récapitulant l'essentiel de ce que croient les chrétiens : Jésus, Messie et Fils de Dieu, est mort et ressuscité pour le pardon des péchés et le salut des hommes.

La confession de foi, qui a existé d'abord sous une forme dialoguée, est intimement liée aux pratiques baptismales. Avant la nuit de Pâques, où ils devaient être baptisés, les catéchumènes recevaient le texte du Notre Père et du Symbole de la foi. "Voici pour vous le moment de recevoir le Symbole qui contient en résumé tout ce que l'on croit pour le salut éternel. Croyez pour comprendre. Sous cette forme résumée, le Symbole vous servira, quand vous serez devenu fidèles, pour votre profession de foi et votre progression dans la foi", indique le rituel, selon les mots de saint Augustin. Cette tradition a été reprise dans le rituel du baptême des adultes publié après Vatican II.

Aujourd'hui, la profession de foi est toujours très présente dans la liturgie : lors de la profession de foi, de la confirmation, de la veillée pascale, et chaque dimanche, à la fin de la liturgie de la Parole. Cette place dans la liturgie dominicale fait dire au théologien Maurice Bellet (1) que "réciter le Credo, c'est répondre à une Parole qui m'est adressée". Le Credo n'est pas "le catalogue d'articles de foi auquel le croyant doit apposer sa signature", mais plutôt "l'explosion de questions majeures qui se posent à l'être humain, quand il est confronté à ce qui s'annonce en notre temps présent".

Adrien Bail, La Croix, 9 février 2013